

les

Lumières

de l'innovation 2018



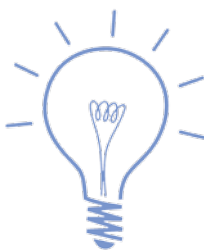
Le concours
des artisans du bâtiment



5^e édition

LE SEUL CONCOURS D'INNOVATIONS PAR ET POUR LES ARTISANS DU BÂTIMENT

Ne laissez plus vos innovations
dans l'ombre, elles sont la clé
de l'artisanat du bâtiment de demain



Plus forts. Ensemble.

www.capeb.fr

Les Lumières de l'Innovation est le 1^{er} concours de démarches et de produits innovants dédié à l'artisanat du bâtiment. Organisé par la CAPEB, il s'adresse à tous ceux qui innoveront et feront bouger les choses dans la profession. Valoriser, développer, diffuser l'innovation pour bâtir le futur de l'artisanat du bâtiment, telle est la vocation de ce concours.

Artisans et chefs d'entreprises artisanales...

- vous qui innovez dans l'ombre,
- vous qui êtes investi de longue date dans une stratégie d'innovation,
- ou encore vous qui concevez des solutions innovantes pour les petites entreprises du bâtiment

ce concours s'adresse à vous !

Faites-nous partager votre expérience de terrain et découvrez vos offres en participant aux Lumières de l'Innovation.

Pour cette 5^e édition, deux catégories sont ouvertes : la catégorie **Démarches** et la catégorie **Produits et Services destinés aux Entreprises**.

Vous avez jusqu'au **31 janvier 2018** pour nous envoyer votre candidature. À la clé pour la meilleure démarche innovante, un chèque de 5000€, et pour le meilleur produit ou service, la promotion de cette offre.

ENVOYEZ-NOUS VOS CANDIDATURES AVANT LE 31 JANVIER 2018 !

Pour participer connectez-vous sur www.capeb.fr
ou contactez-nous au 01 58 65 00 45
ou par email concours-innovation@capeb.fr

➔ Catégorie Démarches

Vous êtes un artisan, vous avez mis en place une démarche innovante dans votre entreprise (organisation, communication, démarches commerciales, offre...), avec d'autres entreprises artisanales ou avec d'autres acteurs de la filière? La catégorie "Démarches" est faite pour vous !

Les candidats éligibles

Entreprises artisanales ou groupements d'entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers sous le régime de droit commun français.

Le cahier des charges

Sera déclaré vainqueur, le ou les candidat(s) dont la démarche répond au maximum de critères suivants :

- Nouveauté, caractère innovant dans l'offre de service aux clients
- Pertinence de la "réponse" par rapport à un contexte
- Collaboration exemplaire entre artisans et/ou partenaires
- Qualité, pérennité, caractère professionnel

Dotation

Un chèque de 5 000 € et la promotion de la démarche.

➔ Catégorie Produits

et Services destinés aux Entreprises

Vous êtes un artisan, un fabricant, une entreprise de services, une association, un organisme et vous avez développé une solution ou un produit innovants spécifiquement adapté aux besoins des entreprises artisanales du bâtiment : la catégorie "Produits et Services" s'adresse à vous.

Les candidats éligibles

Entreprises artisanales ou groupements d'entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers sous le régime de droit commun, fabricants, industriels, entreprises de services, organismes publics et para-publics, associations.

Le cahier des charges

Sera déclaré vainqueur, le ou les candidat(s) dont la démarche répond au maximum de critères suivants :

- Nouveauté, caractère innovant
- Valorisation du savoir-faire des artisans
- Pertinence de la "réponse" par rapport à un besoin spécifique lié aux travaux de rénovation ou aux problématiques des TPE artisanales
- Gains permis en termes d'amélioration de la gestion de l'entreprise, de rapidité, d'efficacité, de facilité ou de qualité de mise en œuvre
- Qualité, pérennité

Dotation

Promotion et communication auprès des entreprises artisanales.



Les lauréats de l'édition précédente



1^{er} Prix catégorie Démarches :

L'entreprise Peintures Schmitt Hubert & Fils pour sa démarche unique de responsabilité sociale et environnementale. Cette entreprise artisanale mène des actions remarquables en faveur de ses employés et pour la protection de la planète. Elle a obtenu le niveau « exemplarité » à l'évaluation AFAQ 26 000.



1^{er} Prix catégorie Produits et Services :

L'entreprise MC Carré Rouge pour « Clean Job Solution », une barrière télescopique étanche qui permet de maîtriser la poussière sur les chantiers. Ce produit innovant a fait l'objet de 4 brevets et permet aux artisans d'effectuer des travaux en limitant au maximum les nuisances.



Tous les jours, des **artisans**
innovent

et ils sont de plus en plus nombreux
à participer à notre concours. Cette
année encore, venez partager vos
initiatives et continuons, ensemble,
à être **fiers** de l'innovation
dans l'artisanat du bâtiment ! >>>

Patrick Liébus, Président de la Confédération
de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.



Sortez de l'ombre et
valorisez la créativité du
secteur en participant aux
Lumières de l'Innovation





Je souhaite être candidat aux Lumières de l'Innovation... Comment participer ?

Les candidats doivent remplir la fiche de candidature et la retourner dûment complétée **avant le 31 janvier 2018**, cachet de la Poste faisant foi à :

Concours de l'innovation de la CAPEB
Hopscotch Paris
23/25 rue Notre-Dame-des-Victoires
75002 PARIS

La fiche de candidature est disponible dans toutes les CAPEB, sur le site www.capeb.fr ou sur simple demande en contactant le **01 58 65 00 45** ou concours-innovation@capeb.fr

L'envoi peut être accompagné de pièces jointes illustrant l'initiative présentée : photos, articles de presse, plaquette commerciale, ou tout document pouvant appuyer la candidature.

Le règlement du concours a été déposé chez Albou & Yana, huissiers de justice associés, en janvier 2017

Pour nous contacter ou pour toute information :

01 58 65 00 45
concours-innovation@capeb.fr